Par dépôt électronique et poste

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Le 14 février 2020

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande du Transporteur relative au remplacement des systèmes de conduite du réseau de transport d'électricité – PHASE 2
Notre dossier : R055428 YF
Dossier Régie : R-4047-2018 PHASE 2

Chère consœur,

Le 18 décembre 2019, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a déposé auprès de la Régie sa demande concernant le projet décrit en rubrique.

Le 27 janvier 2020, la Régie a publié son *Avis aux personnes intéressées* (Avis), comme suit:

> *«La Régie invite les personnes intéressées à soumettre une demande d'intervention et un budget de participation conformes aux exigences du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie (le **Règlement**) et au Guide de paiement des frais des intervenants (2012) (le Guide) au plus tard le **7 février 2020 à 12 h**. Le Demandeur pourra commenter ces demandes par écrit au plus tard le **14 février 2020 à 12 h**. Toute réplique d'une personne visée par les commentaires du Demandeur devra être produite au plus tard le **21 février 2020 à 12 h**. La Régie précisera ultérieurement les autres modalités du traitement de cette demande. »*

Le délai est maintenant expiré et aucun intéressé n'a soumis une demande d'intervention et un budget de participation à l'égard de la demande du Transporteur.

De là, le Transporteur demande à la Régie de fixer le calendrier procédural et il offre son entière collaboration à cet égard.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Josée Gagnon

Signée par Josée Gagnon pour :
Me Yves Fréchette
/jg